

# Mouette mélanocéphale

*Ichthyaetus melanocephalus*

## Description

Elle mesure de 37 à 40 cm et pèse entre 220 et 380 g. Sa tête noire et son bec rouge vif le rendent très élégant. Les parades sont magnifiques : les mâles se pavant avec leur poitrail gonflé et leur port de tête altier.

## Habitat

L'espèce hiverne le long du littoral atlantique français (jusque dans la Manche et la mer du Nord), mais aussi en Méditerranée, en mer Noire et, en nombre plus limité en Afrique du Nord-Ouest.

## Alimentation

Pendant la période de reproduction, l'espèce se nourrit essentiellement d'insectes terrestres ou aquatiques. En période internuptiale, cette mouette est plus éclectique. Elle se nourrit alors de petits poissons, de mollusques divers, de gastéropodes, et dans les champs, de vers de terre, de larves de coléoptères, voire de petits rongeurs.

## Reproduction

Plus imposante physiquement que la rieuse, cette espèce s'adapte aux meilleures places sur les îlots, celles situées sur la partie la plus élevée. Elles risquent moins ainsi de voir leur couvée emportée par les crues printanières assez courantes sur la Loire.

## Menace

Il n'y a pas de menaces directes sur cette mouette par ailleurs protégée. Les menaces indirectes sont liées aux milieux qu'elle fréquente.

## Protection

La grande colonie présente en Indre-et-Loire bénéficie d'un Arrêté préfectoral de protection du Biotope (APPB), l'approche ou le débarquement sur l'île est interdite pour préserver la quiétude des oiseaux nicheurs. Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, aux Annexes II des Conventions de Berne et de Bonn et listée en catégorie B2a de l'AEEA (populations d'Ouest Europe, Méditerranée et Nord-Ouest Afrique).



Dessin : ©Stéphane Vallée  
Source : oiseaux.net